

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

PPCR/SC.21/8  
13 novembre 2017

---

Réunion du Sous-comité du PPCR  
Washington  
Mardi, 12 décembre – mercredi, 13 décembre 2017

Point 8 de l'ordre du jour

**PROGRAMME STRATÉGIQUE POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DU PPCR POUR MADAGASCAR**

## **DÉCISION PROPOSÉE**

Ayant examiné le document intitulé *Programme stratégique pour la résilience climatique (SPCR) pour Madagascar* (PPCR/SC.21/8), le Sous-comité du PPCR [endosse] le SPCR.

Le Sous-comité encourage le Gouvernement de Madagascar et les banques multilatérales de développement à entreprendre une recherche active auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer la formulation et la mise œuvre accrues des projets envisagés dans le plan stratégique